

Informations pratiques

UFA La Salle Igny

10, avenue de la division Leclerc
91430 Igny
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :
Mme Stéphanie Caseiro
scaseiro@lasalleigny.fr
01 69 35 14 87

UFA Fénelon Vaujours

1, rue de Montauban
93410 Vaujours
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :
cfa@fenelon.fr
01 49 63 62 28

Accessibilité



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité et/ou contre-indication médicale.
Pour plus d'informations, contactez, notre référent handicap :
contact@cerfal.fr

Tarifs

Formation gratuite pour l'apprenti (prise en charge par le coût contrat). L'apprenti est rémunéré selon son âge et son niveau de formation.

Objectifs de la formation

Le titulaire du CAPA Jardinier paysagiste travaille pour les entreprises paysagistes, les villes, les collectivités territoriales. Il entretient les espaces verts ou les jardins ; il procède aux travaux d'aménagement (drainage), arrosage, décoration, plantation de végétaux d'ornement en utilisant de fertilisants et produits phytopharmaceutiques. Il entretient le matériel et est en relation avec les fournisseurs ou les clients.

Le titulaire doit être capable de :

- réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager,
- réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager,
- effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements,
- s'adapter à des enjeux professionnels locaux.

Caractéristiques de la formation

Enseignements professionnels :

- U1 Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- U2 Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- U3 Interagir avec son environnement social
- U4 Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager
- U5 Réaliser en sécurité des travaux d'aménagement paysager
- U6 Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements

Enseignements généraux :

Français
Mathématiques
Gestion
EPS
Langue vivante 1 : anglais
Physique-chimie
Éducation socio-culturelle
Histoire-géographie

Méthodes mobilisées

Cours en présentiel, environnement numérique de travail, parc de 7 hectares, serre de maçonnerie et serres horticoles, matériel technique, gymnase, salles d'informatique, laboratoires, projets et chantier à l'extérieur, formation conduite d'engins, formation SST (sauveteur secouriste du travail).

Modalités d'évaluation

Contrôle continu en cours de formation comptant pour 50% du diplôme
Épreuve terminale théorique (fiches techniques) comptant pour 50% du diplôme.

Métiers et lieux d'activités

Débouchés professionnels :

Jardinier paysagiste, agent d'entretien des parcs et jardins, ouvrier d'entretien des espaces verts/du paysage.

Secteurs d'activités :

Entreprises privées d'aménagement et entretien de jardins, entreprise du paysage, services des espaces verts des villes et collectivités territoriales.

Conditions d'admission et pré-requis

Brevet ou niveau 3^{ème} (à partir de 15 ans)
Sélection des candidats sur dossier
Tests de positionnement / Entretien individuel
Admission définitive à la signature d'un contrat en alternance.

Rentrée

Septembre.

UFA Fénelon Vaujours : entrée possible en formation jusqu'à **mi-mars**.

Durée

Contrat d'apprentissage de **2 ans**.

Rythme de l'alternance

16 semaines en formation/36 semaines en entreprise (dont 5 semaines de congés payés/an).

Suite de parcours post diplôme

Insertion professionnelle
Brevet professionnel en aménagement paysager
Bac professionnel en aménagement paysager